

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA CINQUIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**  
**TENUE LE 9 FÉVRIER 2021 À 19 H**  
**PAR VIDÉOCONFÉRENCE « TEAMS »**

**PRÉSENCES**

Présidente	Marilyne Héroux
INVITÉS:	
FCPQ	Janot Pagé-Kroft Jean-François Rioux Réjean Pichette
Membre de l'assistance	

**REPRÉSENTANT (E) S :**

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson	Émilie Stichelbout
École de la Source	Sébastien Lamy
École de la Tortue-des-Bois	Marie-Ève Dubuc
École des Bâtisseurs	Maxime Trudel
École des Phénix	Marilyne Héroux
École des Vallons, N.-D.-de-la-Joie, N.-D.-des-Neiges	Marilyn Diamond
École Dominique-Savio	Marie-Claude Gauthier
École Félix-Leclerc	Cynthia Boucher
École Immaculée-Conception	Jean-François Bouvette
École Jacques-Buteux	Martin Larouche
École Notre-Dame ( <i>Mont-Carmel</i> )	Mélissa Gilbert
École La Croisière, Plein Soleil, Primadel	Geneviève Racine
École Lac-à-la-Tortue	Caroline Thellend
École La Providence	Nancy Nadon
École Saint-Jacques	Josianne Ricard
École Sainte-Marie	Marie Claire Blais
École secondaire des Chutes	Dominique Meunier
École secondaire Champagnat	Isabelle Deschênes
École secondaire du Rocher	Nathalie Ayotte
École secondaire Paul-Le Jeune	Isabelle Thiffeault
École secondaire Val-Mauricie	Benoît St-Onge
Représentante comité CSEHDAA	Élise Courcelles

**SUBSTITUTS :**

École de la Tortue-des-Bois	Céline Leblanc
École des Bâtisseurs	Mylène Larrivée
École Saint Paul/Sainte-Flore	Kevin Teasdale Dubé

**ABSENCES :**

École Centrale	Maryse Awashish
École de la Petite Rivière, Villa-de-la-Jeunesse	Jeanne Trépanier
École de l'Énergie	Maxime Guèvremont

Madame Mylène Larrivée agit à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de la secrétaire administrative.

#### 04.01 **PRÉSENCES, QUORUM ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Marilyne Héroux souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et explique aux membres le fonctionnement ainsi que le déroulement de la présente rencontre. Elle souligne avoir bien pris connaissance des réponses de l'appréciation de la dernière séance régulière. Elle ne voulait en aucun cas que ses propos sur le défi de terminer à 20h30 soit mal perçu. Ce n'était absolument pas dans le but de limiter les interventions ou de censurer des gens. Considérant que dans les appréciations précédentes, plusieurs ont souligné que les séances sont trop longues, elle tentait simplement à rendre la réunion d'une durée raisonnable. Elle s'excuse si les gens ont pu se sentir brimé ou bousculé par ce défi. Le comité de parents se veut un moment où les membres peuvent échanger et ce forum sera toujours ouvert aux discussions.

Madame Héroux revient également sur les observations des membres lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2021. Elle explique que son mandat est particulier de par les événements et changements qui sont demandés au comité de parents. Que ce n'est pas toujours facile et qu'elle ne s'attendait pas à vivre ce genre de mandat. Toutefois, elle est confiante pour la suite.

#### 04.02 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 04.01 Présences, quorum et mot de bienvenue;
- 04.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 04.03 Présence de représentants de la FCPQ, M. Jean-François Rioux, secrétaire général et Mme Janot Pagé-Kroft, parent et membre de l'exécutif;
- 04.04 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2021 et suivi;
- 04.05 Correspondance
  - Madame Marilyne Héroux souhaite la bienvenue à tous et explique aux membres le fonctionnement ainsi que le déroulement de la présente rencontre Suivi de la consultation.
- 04.06 Période réservée à l'assistance;
- 04.07 Rapport du trésorier (Martin Larouche);
  - Résolution pour les états financiers au 30 novembre 2020 (présentés le 12 janvier 2021);
  - Suivi sur les requêtes du CSS de l'Énergie.
- 04.08 Rapport des représentants parents du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie;
- 04.09 Rapport de la représentante du CCSEHDAA (Élise Courcelles);
- 04.010 Rapport des délégués à la FCPQ (Élise Courcelles et Martin Larouche);
- 04.011 Rapport des conseils d'établissement et questions des membres;
  - Suivi de la discussion concernant la sécurité aux abords des écoles;
  - Le sondage.
- 04.012 Comités de travail :
  - 1) Formations et événements (Élise Courcelles);
  - 2) Reconnaissance (Isabelle Thiffault);
  - 3) Documentation/Archives (Martin Larouche);
  - 4) Règles de régie interne (Marilyne Héroux);
  - 5) Contribution parentale (Marilyne Héroux);
  - 6) Trésorerie (Marilyne Héroux).
- 04.013 Affaires nouvelles;
- 04.014 Appréciation de la rencontre;
- 04.015 Prochaine réunion – 16 mars 2021 à 19h00
- 04.016 Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION 29 210209 :**

Madame Marie-Ève Dubuc propose l'adoption du projet d'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

04.03 **PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS DE LA FCPQ**

Madame Héroux souhaite la bienvenue à madame Janot Pagé-Kroft, parent et membre de l'exécutif ainsi qu'à monsieur Jean-François Rioux, secrétaire général. Ils nous expliquent le rôle et les enjeux de la FCPQ.

Ils nous présentent une vidéo des différents intervenants évoluant au sein de la FCPQ, leur mission, leur but, les objectifs, les enjeux et les valeurs prônés par la FCPQ.

Ils nous expliquent également la provenance des conseillers. Ils sont les porteurs de voix des parents aux niveaux de différents partenaires tels que le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

**Les grands enjeux de la FCPQ :**

Enjeux 1 La visibilité de la fédération sur les réseaux sociaux (Ex. : Facebook, twitter et YouTube).

Enjeux 2 : L'appui aux parents engagés (offre de support en service conseil, avec des actions de soutien, de mobilisation). Ils offrent aussi la reconnaissance aux parents engagés bénévolement.

Enjeux 3 : Former des parents compétents, en offrant un large programme de formation visant à développer des connaissances, des compétences et des habilités pour les parents engagés.

Ils nous présentent les grandes activités nationales qui permettent aux parents de faire du réseautage comme les congrès, les colloques et les rencontres nationales.

Les avancés de la FCPQ : Monsieur Rioux nous explique comment la FCPQ et la EPCA ont développer un portail pour réunir différentes ressources adaptées à la réalité des parents d'aujourd'hui. Ce portail est en français et en anglais.

Par la suite, il est expliqué les grandes avancées de la FCPQ pour les parents dans des dossiers tels que les balises claires pour les frais exigés aux parents, le protecteur de l'élève, Allo prof parents.

On aborde également les gains significatifs de la FCPQ tels que le fait qu'il y a maintenant plus de pouvoir pour les parents au sein des conseils d'établissement, de la contribution notable sur plusieurs aspects du changement de gouvernance scolaire ainsi que la formation obligatoire pour les parents membres des CÉ.

Actuellement la FCPQ planche sur plusieurs projets :

- Nouveaux règlements pour les services de garde en milieu scolaire;
- Révision du protecteur de l'élève;
- Suivi proactif sur tout ce qui se passe en éducation.

Ils nous invitent également à partager ce qui se passe dans notre région et de partager nos bons coups.

#### 04.04 **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021 ET SUIVI**

Il y a eu beaucoup de choses qui ont bougé depuis la séance du 12 janvier. Madame Héroux nous assure à nouveau que le CSSÉ ne veut pas s'ingérer dans le fonctionnement et les travaux du comité de parents. Actuellement, le comité de parents n'est aucunement sous tutelle. Le comité de parents doit se concentrer sur les travaux amorcés et le seul changement qu'il y a eu est en lien avec les dépenses qui doivent être approuvées préalablement par la CSSÉ et les demandes de réclamation (kilométrage et gardiennage) qui doivent transiger par la présidence.

Pour ce qui est des demandes de remboursement de janvier, pour les gens qui sont inscrits au dépôt direct recevront leur paiement le 25 février et pour ceux qui n'ont pas de dossier, le remboursement sera fait sous forme de chèque à la même date.

#### **RÉSOLUTION 30 210209 :**

Madame Marie-Claude Gauthier propose l'adoption du procès-verbal tel que proposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### 04.05 **CORRESPONDANCE**

##### **Suivi de la consultation - Changement École Félix-Leclerc**

Ce point est à titre informatif, considérant que la consultation avait été faite en urgence et que les documents ont déjà été acheminés au CSSÉ. Il n'y avait rien de particulier qui avait été relevé. Le seul point soulevé était au sujet du transport scolaire si les élèves devaient se déplacer d'une école à l'autre pour poursuivre leur formation. C'était un enjeu déjà connu du CSSÉ, mais pour l'instant il est prématuré de statuer sur ce point. Les inscriptions sont débutées depuis le 1er février.

Lors de la séance extraordinaire du 26 janvier 2021, le conseil d'administration a adopté le projet d'un secondaire I musique à l'école Félix-Leclerc pour l'année scolaire 2021-2022.

#### 04.06 **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Madame Héroux souligne à nouveau la présence de monsieur Réjean Pichette à titre de personne du public, tel qu'elle l'avait fait lors de la lecture de l'ordre du jour.

Madame Héroux confirme à monsieur Pichette qu'il a 5 minutes pour s'adresser au comité.

Monsieur Pichette se dit heureux d'être présent à cette rencontre, de revoir des visages connus. Il constate à titre de président-sortant que madame Héroux semble trouver difficile son mandat de présidente, tel qu'elle l'a indiqué au début de la séance.

Monsieur Pichette mentionne être représentant de la communauté au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie et invite les membres du comité de parents à le contacter s'ils ont des enjeux au niveau sportif, des loisirs ou autres.

Monsieur Pichette indique avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021. Il n'a pas vu la correspondance du 21 décembre 2020 envoyée au Centre de services scolaire de l'Énergie au soin de Me Jean-François Gamache. Madame Héroux arrête monsieur Pichette en lui indiquant que le contenu du courriel dont il fait mention ne concerne pas le comité de parents, que ce n'est pas l'endroit pour en discuter. Monsieur Pichette insiste en disant que cette correspondance du 21 décembre 2020 aurait dû être transmise au comité de parents. Madame Héroux lui rappelle qu'il est présent en tant que personne du public et qu'il doit

s'adresser en tant que tel au comité. Monsieur Pichette affirme qu'en tant que membre de la communauté, il devrait avoir le droit de s'exprimer et qu'il est lésé dans son droit de parole. Il ne lui a pas été permis d'en dire davantage.

#### 04.07 **RAPPORT DU TRÉSORIER**

Résolution pour les états financiers au 30 novembre 2020 (présentés le 12 janvier 2021) :

Monsieur Martin Larouche présente les états financiers au 30 novembre 2020.

**RÉSOLUTION 31 210209** : Madame Marie-Ève Dubuc propose l'adoption des états financiers tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Monsieur Larouche présente les états financiers au 31 décembre 2020.

**RÉSOLUTION 32 210209** : Madame Marie-Ève Dubuc propose l'adoption des états financiers tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **Suivi sur les requêtes du CSS de l'Énergie :**

Madame Héroux nous informe que le sous-comité trésorerie s'est rencontré le 2 février afin de travailler sur les prévisions budgétaires 2020-2021, tel que demandé par le CSSÉ afin d'obtenir notre subvention annuelle.

C'est un plan bien conservateur préparé avec les informations que le sous-comité avait en main par rapport aux années antérieures. Il faut savoir que ces prévisions sont valides pour cette année particulière et le contexte pandémique (considérant qu'il y a déjà une bonne période de passée et que le contexte est toujours incertain). Chaque poste sera réévalué selon les besoins pour les prévisions 2021-2022 par le sous-comité et déposé pour adoption par le comité de parents en mai.

Concernant le poste budgétaire des frais de déplacement, la possibilité que le comité de parents puisse avoir une forme hybride entre le présentiel et le virtuel pour accroître la participation des parents sera à évaluer.

Il est également proposé d'augmenter le poste budgétaire des déplacements présenté à 300.00\$ au montant de 900.00\$, afin de dégager un peu plus de marge de manœuvre dans les cas où le comité pourrait se réunir en présentiel dans un avenir plus ou moins rapproché.

**RÉSOLUTION 33 210209** : M. Martin Larouche propose l'adoption du document « Prévisions budgétaires 2020-2021 » tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 34 210209** : À 20 h 35, madame Marilyne Héroux propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Pause**

**RÉSOLUTION 35 210209 :**

À 20 h 40, madame Marilyne Héroux propose la réouverture de la rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

04.08 **RAPPORT DES REPRÉSENTANTS PARENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**

Le conseil d'administration s'est réuni pour une assemblée extraordinaire le 26 janvier afin de discuter des modifications requises aux différents documents pour l'ajout d'un secondaire I à l'école Félix-Leclerc. Le conseil d'administration a adopté les modifications.

Le syndicat a également été consulté et leur demande se résume à ce que les modifications soient appliquées en respectant la convention et que le tout se fasse dans les règles de l'art. La période d'inscription a débuté le 1<sup>er</sup> février et le conseil d'administration devrait avoir un résumé autour du 15 février.

La transition devrait s'effectuer sur un an car tous veulent que le processus soit le plus court possible. Ils sont encore à évaluer de quelle façon s'organisera le parcours scolaire pour les élèves inscrits, à savoir si ce sera une formule hybride où les élèves recevront une partie de leur formation à l'école Val-Mauricie et l'autre partie à l'école Félix-Leclerc ou est-ce que les élèves seront appelés à faire tout leur parcours dans un seul établissement, les travaux sont toujours en cours à cet égard.

Madame Marilyne Héroux souligne qu'avec les nombreuses modifications qu'a apportées le changement de gouvernance scolaire, il en résulte que les travaux du conseil d'administration se font de façon distincte du comité de parents. Le conseil d'administration n'est pas redevable au comité de parents. Les membres-parents qui siègent sur le conseil ne sont pas des représentants du comité de parents. Lorsque le comité de parents est consulté par le CSSÉ, il fait parvenir les observations et commentaires au conseil d'administration. Désormais, les procès-verbaux du conseil d'administration seront déposés sous forme de projet sur le site web du CSSÉ. Il sera donc possible de les consulter avant même qu'ils soient adoptés.

04.09 **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU CCSEHDAA**

Madame Élise Courcelles indique qu'il y a eu une rencontre en janvier. Ils ont abordé quelques points statutaires mais le comité ne fait pas beaucoup de projet cette année considérant que la présidente est chef au CHSLD LaFlèche. Il devait y avoir une présentation de l'ADI mais cette présentation a dû être reportée. La prochaine rencontre devrait se tenir au cours du mois de mars.

Madame Marilyne Héroux aura une rencontre de prévue le 22 février avec madame Nancy Laplante, présidente du CCSEHDAA, monsieur Jean-François Gamache, secrétaire général et madame Isabelle Normandin, coordonnatrice des services complémentaires et de l'adaptation scolaire.

04.010 **RAPPORT DES DÉLÉGUÉS À LA FCPQ**

Le conseil général de la FCPQ s'est tenu le 6 février. Il y a eu une présentation d'Égide Royer, psychologue, au sujet du système de tutorat qui doit s'implanter prochainement dans les écoles. Il a aussi été question du top 5 des pratiques favorisant la réussite des jeunes.

Madame Élise Courcelles tient à remercier tous ceux qui ont pris le temps de répondre à la consultation de la FCPQ sur la désignation des membres du conseil d'administration qu'elle nous avait fait parvenir à la dernière rencontre. Ils ont reçu 8 réponses et le tout a été envoyé à la FCPQ.

La FCPQ a lancé la Distinction reconnaissance de la FCPQ pour l'année 2020-2021. Nous avons jusqu'au 30 juin pour faire parvenir notre ou nos lauréats. Cette distinction sert à reconnaître l'implication et les réalisations exceptionnelles des parents engagés qui ont un impact sur l'engagement des autres parents. Les membres du comité peuvent faire parvenir le nom des candidats au sous-comité reconnaissance.

Il y a aussi eu mention du congrès qui se tiendra de façon virtuelle cette année. Il aura lieu du 25 au 29 mai. Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes. Il y aura des préinscriptions d'ici le 15 avril au coût de 50,00 \$ par personne. Après le 15 avril, les inscriptions seront au coût de 100,00 \$. Considérant le contexte pandémique, la FCPQ voulant encourager la participation, voudrait offrir une (1) gratuité par école. Ce sera au comité de parents d'octroyer ces connexions.

Il y a également eu plusieurs consultations, comme par exemple au sujet de la nouvelle obligation de consulter les élèves tant au primaire qu'au secondaire. Il y a eu des réflexions sur cela, sur les objectifs, à quoi cela pouvait servir, comment concrétiser le tout. La FCPQ recensera tous les commentaires.

Il y a également eu des réflexions au sujet des frais chargés aux parents. Un rappel a été fait que les comités de parents sont désormais responsables d'élaborer cette politique avec le support du Centre de services scolaire. La FCPQ a le désir de développer un outil pour supporter les comités de parents dans cette démarche.

#### 04.011 **RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES**

##### Suivi de la discussion concernant la sécurité aux abords des écoles

Il y a eu beaucoup d'avancement suite à cette discussion. Plusieurs conseils d'établissement ont trouvé des solutions à leur problématique. D'autres s'en inspirent. Il est ouvert à tous de discuter ensemble afin de sécuriser les abords des différents établissements du CSSÉ.

##### Le sondage

Madame Marilyne Héroux remercie les membres d'avoir participé au sondage. Cela a enrichi le travail. Les informations seront rassemblées et remis aux différents sous-comités.

#### 04.012 **COMITÉS DE TRAVAIL**

##### 1) **Formations et événements** (Élise Courcelles)

Il n'y a pas eu de développement car la prochaine séance de travail se fera le 18 février.

Dorénavant, les formations seront envoyées une fois par mois par courriel afin de minimiser la quantité de courriel envoyé.

##### 2) **Reconnaissance** (Isabelle Thiffeault)

La prochaine rencontre sera fusionnée à celle du sous-comité formation et événements, le 18 février prochain. Il sera par contre question de la reconnaissance de la FCPQ 2020-2021 ainsi que de la reconnaissance régulière du comité de parents.

3) **Documentation/Archives** (Martin Larouche)

Il fait mention que suite aux travaux du sous-comité, des liens d'informations au sujet de l'application TEAMS ont été envoyés par courriel à tous les membres.

4) **Règles de régie interne** (Marilyne Héroux)

La première réunion a eu lieu le 26 janvier. Le sous-comité s'est penché sur un document fourni par la FCPQ, « Les essentiels des Règles de régie interne ». Il a été question de ce qui se retrouve dans la Loi sur l'instruction publique. La prochaine réunion aura lieu le 9 mars. D'ici-là, le sous-comité prendra connaissance des documents préparés par d'autres comités de parents. Lors de la réunion du 9 mars, les discussions tourneront autour de ce qui doit être inclus dans nos règles et les rôles de chacun.

5) **Contribution parentale** (Marilyne Héroux)

Le sous-comité a terminé de revoir les informations concernant « La politique de gratuité et de contribution parentale ». D'ici le 12 février, madame Héroux fera parvenir au CSSÉ les propositions du sous-comité pour le document « projet ». Par la suite, ce document projet devra être soumis au comité de parents afin qu'il soit adopté en séance ordinaire et être présenté à la séance d'avril du conseil d'administration.

6) **Trésorerie** (Marilyne Héroux)

Nouvelle rencontre à prévoir pour discuter des différents postes budgétaires dans les états financiers et les ajouter aux règles de régie interne. L'objectif derrière ces travaux est de rendre le document clair, détaillé, conforme et cohérent.

04.013 **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune

04.014 **APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE**

Considérant l'absence de madame Nathalie Gaudreault, madame Marilyne Héroux s'engage à faire parvenir le formulaire d'appréciation après la rencontre.

Madame Héroux invite chacun des membres à continuer d'écrire des commentaires dans l'appréciation de la rencontre et ce, dans une optique d'amélioration continue.

04.015 **PROCHAINE RENCONTRE – 16 MARS 2020**

La prochaine séance est prévue mardi 16 mars 2021, en vidéoconférence à 19 h.

Madame Élise Courcelles demande la parole avant la fin de l'assemblée. Elle soulève une inquiétude quant à la possibilité qu'il y ait du filtrage de la correspondance par la présidence. Elle demande à ce que le courriel dont a fait mention monsieur Réjean Pichette soit remis aux membres du comité de parents.

Madame Héroux explique qu'elle ne peut faire suite à cette demande, puisque le courriel dont a fait mention monsieur Pichette n'était pas adressé au comité de parents, mais bien au CSSÉ pour le comité de vérification et qu'elle avait été mise en copie conforme.

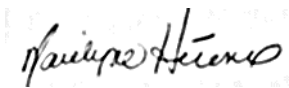


04.016 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

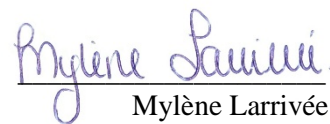
RÉSOLUTION 36 210209 :

À 21 h 26, Madame Marilyn Hérroux propose la levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



Marilyn Hérroux  
**Présidente**



Mylène Larrivé  
**Secrétaire en remplacement**